



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada

Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard

PUBLICATION DES AVIS AUX NAVIGATEURS ÉDITION DE L'OUEST

ÉDITION MENSUELLE N° 07
29 juillet, 2016



Sécurité d'abord, Service constant

Publiée mensuellement par la
GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
<https://www.notmar.gc.ca/abonner>

SOMMAIRE

		Page
Partie 1	Renseignements généraux et sur la sécurité.....	1 - 13
Partie 2	Corrections aux cartes.....	14 - 30
Partie 3	Corrections aux Aides radio à la navigation maritime.....	N/A
Partie 4	Corrections aux Instructions et aux Guides nautiques.....	N/A
Partie 5	Corrections aux Livres des feux, des bouées et des signaux de brume.....	33

Programmes Garde côtière canadienne
Aides à la navigation et Voies navigables

NOTES EXPLICATIVES.

Les positions géographiques correspondent directement aux graduations de la carte à la plus grande échelle, sauf s'il y a indication contraire.

Les relèvements sont des relèvements vrais comptés dans le sens des aiguilles d'une montre, de 000° (Nord) à 359°. Les relèvements des feux sont donnés du large.

La visibilité des feux est celle qui existe par temps clair.

Les profondeurs, les unités utilisées pour les sondes (mètres, brasses ou pieds) sont indiquées dans le titre de la carte.

Les élévations sont rapportées au niveau de la Haute Mer Supérieure Grandes Marées, sauf s'il y a indication contraire.

Les distances peuvent être calculées de la façon suivante:

1 mille marin = 1 852 mètres (6,076.1 pieds)
1 mille terrestre = 1 609.3 mètres (5,280 pieds)
1 mètre = 3.28 pieds

Les avis temporaires & préliminaires sont identifiés par un (T) ou un (P) dans la partie 1. Prière de noter que les cartes marines ne sont pas corrigées par le Service Hydrographique du Canada pour ce qui est des Avis temporaires et préliminaires. Il est recommandé que les navigateurs cartographient ces modifications en utilisant un crayon. La liste des cartes touchées par des Avis temporaires et préliminaires est révisée et promulguée tous les trois mois dans la partie 1 de l'Édition mensuelle.

Veillez prendre note qu'en plus des modifications temporaires et préliminaires annoncées dans les Avis (T) et (P), il y a quelques changements permanents apportés aux aides à la navigation qui ont été annoncés dans des Avis aux navigateurs préliminaires en attendant que les cartes soient mises à jour pour une nouvelle édition.

Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion

Les navigateurs sont priés d'aviser l'administration en cause de la découverte de danger ou apparence de danger à la navigation, des changements observés dans les aides à la navigation, ou des corrections à apporter aux publications. Ces communications peuvent être faites en utilisant le formulaire *Rapport d'informations maritimes et formule de suggestion* inséré à la dernière page de chacune des éditions mensuelles des *Avis aux navigateurs*.

Service hydrographique du Canada – Information publiée dans la Partie 2 des Avis aux navigateurs.

Les navigateurs sont avisés que seuls les changements les plus importants ayant une incidence directe sur la sécurité à la navigation sont publiés dans la Partie 2 – Corrections aux cartes. Cette limite est nécessaire pour veiller à ce que les cartes demeurent claires et faciles à lire. De ce fait, les navigateurs peuvent observer de légères différences de nature non essentielle en ce qui a trait aux renseignements qui se trouvent dans les publications officielles. Par exemple, une petite modification de la portée nominale ou de la hauteur d'un feu peut ne pas avoir fait l'objet d'une correction cartographique dans les *Avis aux navigateurs*, mais peut avoir été apportée dans le *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*.

En cas de divergence entre les renseignements relatifs aux aides à la navigation fournis sur les cartes du SHC et la publication des *Livre des feux, des bouées et des signaux de brume*, cette dernière doit être considérée comme contenant les renseignements les plus à jour.

Cartes marines et publications canadiennes, Veuillez consulter l'*Avis No 14 de l'Édition annuelle des Avis aux navigateurs Avril 2014* pour ce qui a trait aux cartes marines et publications canadiennes. La source d'approvisionnement ainsi que les prix en vigueur au moment de l'impression y sont mentionnés. Pour les dates d'édition courante des cartes se référer au site Web suivant:

www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp .

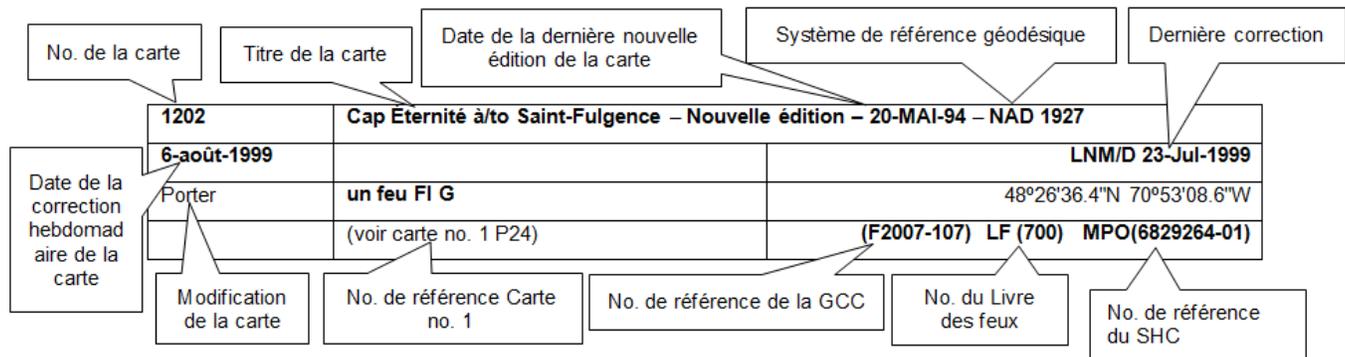
NOTA: This publication is also available in English.

CORRECTIONS APPORTÉES AUX CARTES - PARTIE 2

Les corrections apportées aux cartes marines seront énumérées dans l'ordre de numérotation des cartes. Chaque correction cartographique mentionnée ne concernera que la carte modifiée; les corrections apportées aux cartes d'intérêt connexe, s'il y en a, seront mentionnées dans les listes de corrections de ces autres cartes.

Les utilisateurs sont invités à consulter la carte 1, Symboles, abréviations et autres termes, du Service hydrographique du Canada pour en savoir plus sur la correction des cartes.

L'exemple suivant décrit les éléments que comprendra une correction typique selon la Partie 2.



La dernière correction est identifiée par **LNM/D** ou **(L)** dernier **(N)**Avis aux **(M)**navigateurs / **D**ate. On exprime ce numéro soit dans l'ancien format des Avis (ex.: 594/99) ou dans le format jour-mois-année qui est la date reconnue comme la date de correction hebdomadaire de la carte présentée dans le diagramme ci-dessus sous l'item (8).

ÉDITION MENSUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS ACCÈS WEB.

Nous offrons une fonction qui permet aux abonnés à notre service en ligne de recevoir la version électronique mensuelle intégrale des Avis aux navigateurs. Nous tenons également à encourager nos clients à visiter le site Web <https://www.notmar.gc.ca/abonner> pour s'abonner à ce nouveau service.

Les utilisateurs qui souhaitent recevoir des mises à jour pour leurs cartes peuvent créer un « profil d'utilisateur » à partir du site Web :

<https://www.notmar.gc.ca/abonner>

Cet attribut permet aux usagers d'enregistrer les cartes marines qu'ils possèdent.

Les personnes inscrites sont automatiquement avisées via un courriel lorsqu'un Avis aux navigateurs qui touche ses cartes est publié.

MISE EN GARDE AVIS À LA NAVIGATION (RADIODIFFUSÉS ET ÉCRITS).

La Garde côtière canadienne procède actuellement à de nombreux changements au système canadien d'aides à la navigation.

Ces changements sont transmis au public par la Garde côtière canadienne sous la forme d'Avis à la navigation radiodiffusés et écrits qui sont, à leur tour, suivis d'Avis aux navigateurs pour correction directe sur les cartes ou réimpressions/nouvelles éditions de cartes marines.

Les navigateurs sont priés de conserver tous les Avis à la navigation écrits pertinents jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou annulés par des Avis aux navigateurs correspondants ou que des cartes mises à jour soient rendues disponibles au public par le Service hydrographique du Canada (SHC).

Les Avis à la navigation écrite en vigueur sont disponibles sur le site de la Garde côtière canadienne à www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/NOTSHIP.

La Garde côtière canadienne et le Service hydrographique du Canada analysent conjointement l'impact de ces changements et préparent un plan d'action pour l'émission de cartes marines révisées.

Pour plus d'information, communiquer avec vos centres régionaux de diffusion des avis à la navigation (AVNAV).

Ouest

Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM de Victoria
Case postale: 6000, 9860 rue West Saanich
SIDNEY, CB V8L 4B2

Téléphone: (250) 363-6333

Courriel: supervisor.Victoria@innav.gc.ca

Site Web: www.ccg-gcc.gc.ca/Marine-communications/Home

* Pêches et Océans Canada
Garde côtière canadienne
Centre SCTM d'Iqaluit
Bureau des Avis à la navigation série « A » et série « H »
Case postale 189
IQALUIT, NU X0A 0H0

Téléphone: (867) 979-5269

Facsimilé: (867) 979-4264

Email: IQANORDREG@INNAV.GC.CA

Site Web: www.ccg-gcc.gc.ca/fra/GCC/Accueil-notship

* Services disponibles en français et en anglais.

INDEX

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.....	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.	1
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.	2
MISE À JOUR DU REGROUPEMENT DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM)	2
SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES.	2
*701 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.....	3
*702 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.	3
*703 BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2016.....	3
*704 ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 1 À 46 – UN NOUVEL AVIS 5D A ÉTÉ AJOUTÉ DANS LA SECTION A.2 – PAGE 68 DE 74	5
*705 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).	12
*706 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – CEN 308 — CANAL RIDEAU ET RIVIÈRE DES OUTAOUAIS, PREMIÈRE ÉDITION, 2003 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRESSION SUR DEMANDE (ISD).	13
*713 FRASER RIVER/FLEUVE FRASER, SAND HEADS TO/À DOUGLAS ISLAND – AVIS DE CHANGEMENT PROPOSÉ.	13
*718(P) ALBERNI INLET – BALISES DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉES.....	13

INDEX NUMÉRIQUE DES CARTES CANADIENNES EN CAUSE

No de la carte	Page	No de la carte	Page	No de la carte	Page
2260	3	3808	25		
2261	3	3909	26		
3000	14	3956	26, 27		
3001	14	3957	27		
3311	15	3958	28		
3313	15,16, 17	3964	28		
3441	17	3987	29		
3442	18, 19	6100	3		
3443	19	6251	29		
3447	19	6423	3		
3456	20	6425	3		
3458	20, 21	6427	3		
3459	21	7739	3		
3475	21	7750	29, 30		
3477	21,22, 23				
3478	23				
3490	13				
3512	23				
3527	23, 24				
3535	24				
3540	3				
3603	24				
3668	13				
3675	25				
3724	25				
3726	25				
3795	25				

Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES ANNEXES GRAPHIQUES DES CARTES MARINES SHC.

Les annexes graphiques en couleurs Web sont mises gratuitement à disposition du navigateur. Étant donné la bonne qualité de la plupart des imprimantes, l'impression des annexes graphiques devrait être de bon niveau. Les annexes graphiques seront disponibles en temps réel et dans le monde entier.

Le SHC répondra volontiers à vos commentaires sur ce service que vous pourrez faire parvenir à shcinfo@dfo-mpo.gc.ca

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CORRECTIONS CUMULATIVES AUX CARTES.

Le cumulatif des avis de corrections cartographiques est désormais accessible à <https://www.notmar.gc.ca/corrections-fr.php>

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - DATES DE L'ÉDITION COURANTE DES CARTES.

ÉDITIONS DES CARTES

Les trois termes définis ci-dessous sont utilisés pour indiquer le genre de publication.

CARTE NOUVELLE - "NEWCHT"

La première publication d'une carte marine canadienne couvrant une zone qui n'avait pas encore été représentée à l'échelle indiquée ou couvrant une zone différente de celle couverte par une carte existante.

NOUVELLE ÉDITION - "NEWEDT"

Nouvelle édition d'une carte existante, contenant des modifications essentielles pour la navigation en plus de celles signalées dans les Avis aux navigateurs, et annulant par conséquent les éditions en service.

RÉIMPRESSIONS

Un nouveau tirage de l'édition en vigueur d'une carte sur laquelle aucune modification importante pour la navigation n'a été incorporée à l'exception de celles diffusées préalablement dans les Avis aux navigateurs. Elle peut faire également l'objet de modifications provenant d'autres sources mais qui ne sont pas considérées comme essentielles à la navigation. Les tirages antérieurs de la même édition restent toujours en vigueur.

Les dates courantes d'édition des cartes peuvent être consultées à www.chs-shc.gc.ca/charts-cartes/paper-papier/index-fra.asp

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, CARTES DU TYPE IMPRESSION SUR DEMANDE - UTILISATION ET SOINS À APPORTER.

Contexte

Le Service hydrographique du Canada (SHC) met à la disposition du public des cartes marines comme moyen d'assurer une navigation sécuritaire tout en considérant les impératifs financiers. Par conséquent, le SHC poursuit l'extension de son portfolio de cartes à impression sur demande (ISD). Ces cartes sont facilement reconnaissables à leur papier plus blanc et à l'écusson coloré du Service hydrographique du Canada. Cette nouvelle technologie permet au SHC d'imprimer ses cartes de manière plus efficace, tout en améliorant le contenu grâce à la rapidité avec laquelle on peut ajouter de nouvelles et importantes informations. La technologie ISD permet d'offrir aux clients des cartes mises à jour et sans le cumul de corrections manuelles, ni d'annexes graphiques collées. De plus, cette technologie permet d'éviter l'épuisement de stock que l'on peut connaître avec la méthode d'impression lithographique et les méthodes d'entreposage conventionnelles. En cas d'urgence nationale, le SHC peut répondre adéquatement aux demandes des autorités en fournissant les meilleures informations disponibles et ce, en un minimum de temps.

Soins à apporter à votre carte ISD

Le SHC conseille vivement à ses clients de traiter les cartes ISD avec plus de soin que les cartes lithographiques conventionnelles. N'utilisez que des crayons à mine HB et exercez une pression modérée lors de l'inscription d'information sur les cartes ISD. Des tests ont révélés que l'utilisation d'une gomme à effacer particulière (de couleur dorée et de forme cubique) était plus efficace que tout autre produit. Cette gomme est également efficace sur les cartes marines imprimées selon le procédé lithographique.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, TRANSPORTS CANADA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION - SÉVCM.

Nous informons les navigateurs que le SÉVCM (ECDIS) pourrait ne pas afficher certains hauts-fonds lorsqu'il est utilisé en mode « affichage de base » ou « standard ». La planification de route et les alertes pour ces hauts-fonds pourraient ne pas s'activer. Afin d'assurer une navigation sécuritaire et afin d'obtenir la confirmation que la route planifiée est libre de tout danger, les navigateurs devraient effectuer une inspection visuelle de la route planifiée et de tout écart par rapport à cette dernière, à l'aide du SÉVCM (ECDIS) configuré de manière à afficher « toutes les données ».

Nous déconseillons aux navigateurs de se fier uniquement à la fonction de vérification de croisière automatisée.

MISE À JOUR DU REGROUPEMENT DES CENTRES DES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE TRAFIC MARITIMES (SCTM)

La Garde côtière canadienne est à moderniser et regrouper les centres de ses Services de communication et de trafic maritimes. Les clients continueront de recevoir les services de haute qualité auxquels ils sont habitués.

Une fois le regroupement terminé, il y aura 12 centres des SCTM situés de manière stratégique partout au pays. Toute information additionnelle sur ce projet sera annoncée aux clients par tous les moyens disponibles.

Région de l'Ouest

Le centre des SCTM de Comox sera regroupé avec le centre de Victoria à l'hiver et au printemps 2016.

La nouvelle technologie se traduira par une efficacité accrue qui permettra au personnel de mieux se concentrer sur les services de sécurité qu'il fournit aux navigateurs. Les navigateurs sont invités à consulter tous les mois les Aides radio à la navigation maritime (ARNM), <http://www.ccg-gcc.gc.ca/Communications-Marines/Accueil> et la partie 3 des avis aux navigateurs (AVNAV), <http://www.notmar.gc.ca/> pour se tenir au courant et savoir si les coordonnées et l'horaire des radiodiffusions maritimes venaient à changer.

SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA, AVIS AU SUJET DES TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS DES MARÉES DES CARTES MARINES.

LES NAVIGATEURS SONT AVISÉS QUE LES NIVEAUX MARÉGRAPHIQUES INSCRITS DANS L'ÉDITION 2016 DES TABLES DES MARÉES ET COURANTS DU CANADA, VOLUMES 2 ET 3, ONT ÉTÉ MIS À JOUR. CETTE RÉVISION A POUR BUT DE RENDRE LES PRÉDICTIONS DE MARÉES PLUS PRÉCISES EN TEMPS ET EN HAUTEUR. CELA OCCASIONNERA DES CORRECTIONS AUX TABLEAUX DE RENSEIGNEMENTS SUR LES MARÉES PORTÉS SUR LES CARTES. CES CORRECTIONS SERONT PUBLIÉES DURANT L'ANNÉE 2016, PAR L'ÉMISSION D'AVIS AUX NAVIGATEURS.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***701 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES MARINES.**

CARTES	TITRE & MATIÈRES	ÉCHELLE	DATE D'ÉDITION	CAT#	PRIX
Cartes nouvelles					
7739	James Ross Strait	1:80000	26-FEB-2016		
Nouvelles éditions					
2260	Sarnia to/à Bayfield	1:80000	15-APR-2016	3	12.00
2261	Bayfield to/à Douglas Point	1:80000	30-JUN-2016	3	12.00
3540	Approches to/Approches à Campbell River	1:10000	01-FEB-2016	2	20.00
6100	Lac Saint-Jean	1:120000	15-APR-2016	1	28.00
6423	Askew Islands to/à Bryan Island Kilometre 1180 / Kilometre 1240	1:50000	15-JAN-2016	4	12.00
6425	Travaillant River to/à Adam Cabin Creek Kilometre 1325 / Kilomètre 1400	1:50000	15-JAN-2016	4	12.00
6427	Point Separation to/au Aklavik Channel Kilometre 1480 / Kilomètre 1540	1:50000	15-JAN-2016	4	12.00

***702 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA - CARTES ÉLECTRONIQUES DE NAVIGATION.**

NOUVEAUX PRODUITS	
NUMEROCEN S-57	TITRE DE LA CARTE
CA579157	Carillon à/to L'Original
CA579158	L'Original à/to Papineauville
CA579159	Papineauville à/to Becketts Creek
CA579160	Becketts Creek à/to Ottawa
Retirées en permanence	
CA576342	Botwood Harbour
CA576343	Botwood Wharves
CA579204	Carillon

***703 BULLETINS DE LA SÉCURITÉ DES NAVIRES (TP 3231) - 2016**

Les bulletins de la Sécurité des navires abordent des questions de sécurité à l'égard des navires. Ils ne comportent aucun coût et sont publiés au besoin. La liste complète des bulletins de la sécurité des navires se trouve sur le site Web de Transports Canada à <http://www.tc.gc.ca/fra/securemaritime/bulletins-menu.htm>

Si vous n'avez pas accès à notre site Web et désirez faire partie de la liste d'envoi des bulletins de la sécurité des navires, veuillez en faire la demande auprès de Sécurité maritime, dont les coordonnées figurent ci-après. Nous demandons votre coopération, en distribuant des copies de cette liste à vos collègues, aux propriétaires de bateau et/ou aux compagnies maritimes, pour les mettre au courant de l'existence de ces bulletins.

Si c'est la première fois que vous recevez le bulletin, votre nom n'est probablement pas sur la liste d'envoi de Transports Canada. Si vous souhaitez y être ajouté, veuillez envoyer votre demande à l'adresse de Sécurité maritime ci-dessous.

Quoi faire pour rester à jour sur les nouveaux bulletins publiés

Pour recevoir les Bulletins de la sécurité des navires par voie électronique, sélectionnez l'adresse Internet suivante et suivez les instructions sur la façon de s'inscrire au service d'avis du **bulletin électronique** ou des services de **flux RSS**. Le service d'avis du bulletin électronique envoie une notification à votre boîte courriel, tandis flux RSS envoie un avis à votre navigateur Internet quand une nouvelle SSB devient disponible sur notre site à <http://www.tc.gc.ca/fra/securemaritime/bulletins-menu.htm>.

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Les bulletins suivants ont été publiés jusqu'au 30 juin 2016

No du bulletin	Titre du bulletin	Date créée
01/2016	Grands bateaux de pêche - Systèmes d'assèchement de cale efficaces dans tous les compartiments étanches et réfrigérés	2016-01-20
02/2016	Processus simplifié de demande d'un numéro de candidat (CDN)	2016-04-08
03/2016	2016/17 Campagne d'inspection concentrée	2016-05-05
04/2016	Procédure canadienne de vérification de la masse brute des conteneurs	2016-05-12

Publications de Transports (TPs) Nouveaux et/ou Modifiés – 2016

Publication No	Titre	Date
TP 15330	Procédure canadienne de mesure de la masse brute vérifiée de conteneurs empotés conformément à la règle 2 du chapitre VI de la convention SOLAS Nouveau	2016
TP 15287	Processus d'examen TERMPOL visant le Projet LNG CANADA Nouveau	2015

On peut obtenir des exemplaires de ces bulletins et publications en s'adressant à :

Transports Canada
Sécurité maritime (AMSIA)
Tour C, Place de Ville
9^{ième} étage, 330, rue Sparks
Ottawa, Ontario, K1A 0N5

Site web: **Bulletin de la sécurité des navires:**

<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/bulletins-menu.htm>

Publication de transports:

<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/tp-menu-515.htm>

Si vous avez des questions, ou si vous souhaitez recevoir des copies papier des bulletins, communiquez avec la Direction générale de la sécurité maritime de Transports Canada par :

Courriel : securitemaritime-marinesafety@tc.gc.ca

Téléphone : 613-991-3135

Sans frais (maritime) : 1-866-995-9737

Téléimprimeur (ATS) : 1-888-675-6863

Télécopieur : 613-990-1879

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

*704 ÉDITION ANNUELLE DES AVIS AUX NAVIGATEURS 1 À 46 – UN NOUVEL AVIS 5D A ÉTÉ AJOUTÉ DANS LA SECTION A.2– PAGE 68 DE 74

LIGNES DIRECTRICES GÉNÉRALES POUR LES RÉSERVES NATIONALES DE FAUNE

Réserve nationale de faune du Canada

Les réserves nationales de faune (RNF) sont protégées et gérées conformément au Règlement sur les réserves d'espèces sauvages en vertu de la Loi sur les espèces sauvages du Canada.

Le but premier de la majorité des RNF est la protection et la conservation des espèces sauvages et de leur habitat. À cet effet, et selon la législation, toute activité qui pourrait nuire à la conservation des espèces sauvages sont interdites dans une RNF. En conséquence, quelques RNF ne sont pas accessibles au public et il y a des activités interdites dans toutes les RNF. Cependant, le Ministre de l'Environnement a le pouvoir d'autoriser la tenue d'un grand nombre d'activités, soit par des avis publics ou par l'émission de permis. Les activités qui sont avantageuses pour les espèces sauvages et leur habitat, ou qui ne sont pas incompatibles avec le but pour lequel l'aire protégée a été établie et qui sont compatibles avec les objectifs du plan de gestion de la réserve nationale de faune en question, peuvent être permises.

Pour de plus amples renseignements concernant les réserves nationales de faune du Canada, veuillez communiquer avec le Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou ec.enviroinfo.ec@canada.ca, ou visitez le site web www.ec.gc.ca.

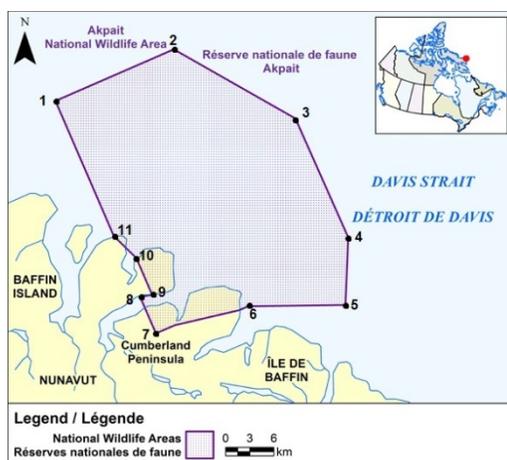
Lignes directrices générales pour les réserves nationales de faune au Nunavut

Les navires canadiens et étrangers ne sont pas autorisés d'entrer dans cette aire protégée sans permis. Tous les capitaines de navire étranger planifiant d'entrer dans cette aire protégée sans permis en évoquant un droit de passage inoffensif, sont fortement conseiller de communiquer avec Environnement et Changement climatique Canada (service canadien de la faune) au moins deux semaines en avance.

Dans le territoire du Nunavut, les Inuit ont certains droits en vertu de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) et de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

La Réserve nationale de faune Akpait

Coordonnées



**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Toutes les latitudes et longitudes mentionnées ci-après se rapportent au Système de référence géodésique nord-américain de 1983, Système canadien de référence spatiale (NAD83[SCRS]).

Point	Latitude	Longitude
1	67°08'00" N	61°51'00" W
2	67°08'00" N	61°29'06" W
3	67°00'35" N	61°15'00" W
4	66°52'00" N	61°15'00" W
5	66°48'00" N	61°20'00" W
6	66°50'30" N	61°35'00" W
7	66°51'17" N	61°51'00" W
8	66°53'55" N	61°51'00" W
9	66°53'43" N	61°49'00" W
10	66°56'21" N	61°49'00" W
11	66°58'17" N	61°51'00" W

Restrictions

La navigation dans la réserve nationale de faune Akpait sans permis est interdite, sauf pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

Exigences en matière de permis

Un permis doit être obtenu pour naviguer dans la réserve nationale de faune ou y effectuer tout type d'activité. Les activités pouvant être autorisées devront être conformes aux objectifs de conservation inscrits dans le plan de gestion de la réserve nationale de faune. Un permis n'est pas requis pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit à l'intérieur de la réserve nationale de faune.

De plus amples informations sur l'accès et l'émission de permis pour la réserve nationale de faune Akpait peuvent être obtenues en contactant le [bureau d'Environnement et Changement climatique Canada de la région](#).

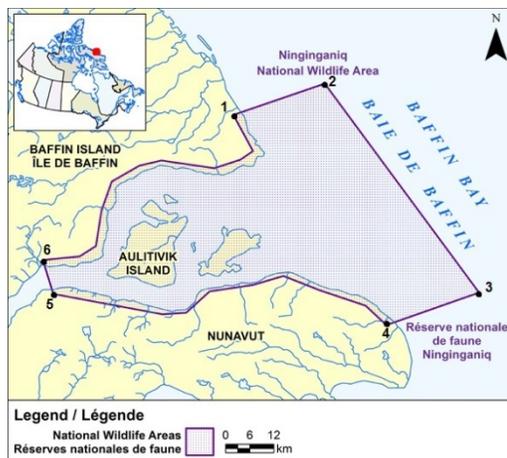
Renseignements

Environnement et Changement climatique Canada – Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
Aires protégées et intendance
Casier postal 1714
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

La Réserve nationale de faune Ninginganiq

Coordonnées



Toutes les latitudes et longitudes mentionnées ci-après se rapportent au Système de référence géodésique nord-américain de 1983, Système canadien de référence spatiale (NAD83[SCRS])

Point	Latitude	Longitude
1	69°50'00" N	67°13'16.87" W
2	69°50'00" N	66°36'03" W
3	69°17'00" N	66°07'13" W
4	69°17'00" N	66°44'03.04" W
5	69°34'43.78" N	68°40'00" W
6	69°39'27.57" N	68°40'00" W

Restrictions

La navigation dans la réserve nationale de faune Ninginganiq sans permis est interdite, sauf pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

Exigences en matière de permis

Un permis doit être obtenu pour naviguer dans la réserve nationale de faune ou y effectuer tout type d'activité. Les activités pouvant être autorisées devront être conformes aux objectifs de conservation inscrits dans le plan de gestion de la réserve nationale de faune. Un permis n'est pas requis pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit à l'intérieur de la réserve nationale de faune.

De plus amples informations sur l'accès et l'émission de permis pour la réserve nationale de faune Ninginganiq peuvent être obtenues en contactant le [bureau d'Environnement et Changement climatique Canada de la région](#).

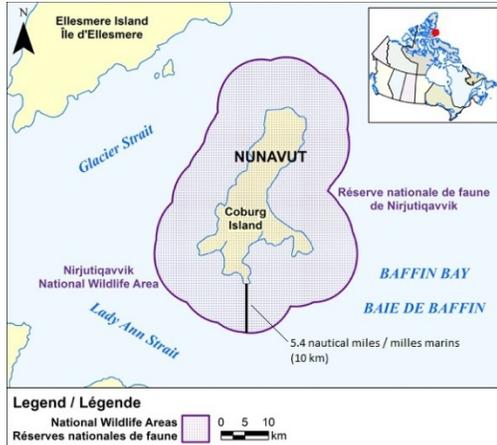
Renseignements

Environnement et Changement climatique Canada – Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
Aires protégées et intendance
Casier postal 1714
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

La Réserve nationale de faune de Nirjutiqavvik

Coordonnées



Toutes les latitudes et longitudes mentionnées ci-après se rapportent au Système de référence géodésique nord-américain, 1927.

Toute l'île connue comme l'île Coburg, son centre ayant une latitude approximative de 75°57'50" et une longitude approximative de 79°19'30"; ainsi que toutes les terres couvertes d'eau immédiatement adjacentes à l'île Coburg et sises en deçà de 10 kilomètres (5,4 milles nautiques) de la laisse ordinaire de haute mer de celle-ci.

Restrictions

La navigation dans la réserve nationale de faune Nirjutiqavvik sans permis est interdite, sauf pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

Exigences en matière de permis

Un permis doit être obtenu pour naviguer dans la réserve nationale de faune ou y effectuer tout type d'activité. Les activités pouvant être autorisées devront être conformes aux objectifs de conservation inscrits dans le plan de gestion de la réserve nationale de faune. Un permis n'est pas requis pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit à l'intérieur de la réserve nationale de faune.

De plus amples informations sur l'accès et l'émission de permis pour la réserve nationale de faune Nirjutiqavvik peuvent être obtenues en contactant le [bureau d'Environnement et Changement climatique Canada de la région](#).

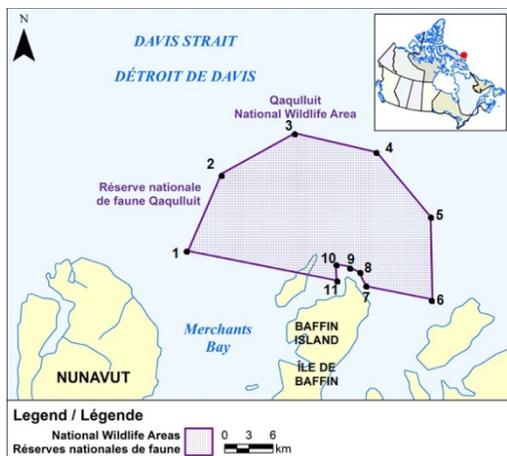
Renseignements

Environnement et Changement climatique Canada – Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
Aires protégées et intendance
Casier postal 1714
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

La Réserve nationale de faune Qaulluit

Coordonnées



Toutes les latitudes et longitudes mentionnées ci-après se rapportent au Système de référence géodésique nord-américain de 1983, Système canadien de référence spatiale (NAD83[SCRS]).

Point	Latitude	Longitude
1	67°17'13.53" N	62°47'28.04" W
2	67°21'05.00" N	62°37'07.13" W
3	67°21'40.56" N	62°22'47.50" W
4	67°18'24.40" N	62°11'09.29" W
5	67°13'05.16" N	62°07'02.76" W
6	67°08'01.14" N	62°12'15.74" W
7	67°10'31.73" N	62°21'46.00" W
8	67°11'35.41" N	62°21'58.76" W
9	67°12'15.21" N	62°23'25.39" W
10	67°12'38.43" N	62°25'04.87" W
11	67°11'38.90" N	62°26'01.70" W

Restrictions

La navigation dans la réserve nationale de faune Qaulluit sans permis est interdite, sauf les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

Exigences en matière de permis

Un permis doit être obtenu pour naviguer dans la réserve nationale de faune ou y effectuer tout type d'activité. Les activités pouvant être autorisées devront être conformes aux objectifs de conservation inscrits dans le plan de gestion de la réserve nationale de faune. Un permis n'est pas requis pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit à l'intérieur de la réserve nationale de faune.

De plus amples informations sur l'accès et l'émission de permis pour la réserve nationale de faune Qaulluit peuvent être obtenues en contactant le [bureau d'Environnement et Changement climatique Canada de la région](#).

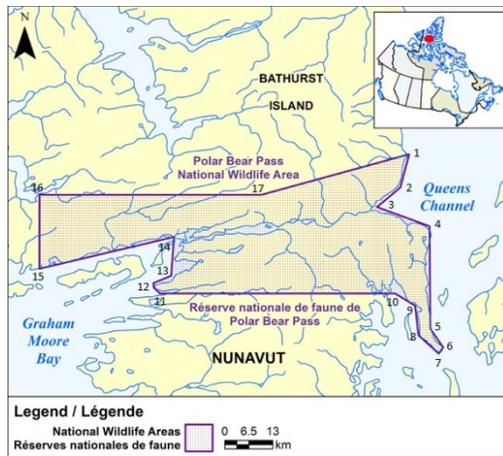
**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Renseignements

Environnement et Changement climatique Canada – Région des Prairies et du Nord
 Service canadien de la faune
 Aires protégées et intendance
 Casier postal 1714
 Iqaluit, Nunavut
 X0A 0H0
 Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
 Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

La Réserve nationale de faune de Polar Bear Pass

Coordonnées



Les coordonnées citées sont déterminées d'après la Projection universelle transverse de Mercator dans la zone 14.

Point	Ordonnée	Abscisse
1	8 421 000	540 000
2	8 412 000	537 600
3	8 406 700	531 300
4	8 401 500	545 500
5	8 373 800	545 700
6	8 368 700	549 200
7	8 367 000	548 000
8	8 372 000	542 500
9	8 380 000	541 600
10	8 383 300	536 200
11	8 383 300	472 600
12	8 384 900	470 900
13	8 386 100	470 800
14	8 388 100	475 600
15	8 398 600	476 400
16	8 390 000	440 000
17	8 410 000	500 000

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

Restrictions

La navigation dans la réserve nationale de faune Polar Bear Pass sans permis est interdite, sauf pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit.

Exigences en matière de permis

Un permis doit être obtenu pour naviguer dans la réserve nationale de faune ou y effectuer tout type d'activité. Les activités pouvant être autorisées devront être conformes aux objectifs de conservation inscrits dans le plan de gestion de la réserve nationale de faune. Un permis n'est pas requis pour les Inuit exerçant leurs droits sous l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut ou de l'Entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuit à l'intérieur de la réserve nationale de faune.

De plus amples informations sur l'accès et l'émission de permis pour la réserve nationale de faune de Polar Bear Pass peuvent être obtenues en contactant le [bureau d'Environnement et Changement climatique Canada de la région](#).

Renseignements

Environnement et Changement climatique Canada – Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
Aires protégées et intendance
Casier postal 1714
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ**

***705 GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE - LISTE DES CARTES TOUCHÉES PAR LES AVIS TEMPORAIRES ET PRÉLIMINAIRES ET LES CARTES DE RÉFÉRENCE (PARTIE 1).**

**EN VIGUEUR LE 29 JUILLET, 2016
(RÉVISÉ ET PROMULGUÉ TRIMESTRIELLEMENT)**

1430	809(P)/15
2017	909(T)/14
2044	1005(T)/15
2315	1006(T)/15 515(T)/16
3057	209(P)/16
3478	1013(P)/15
3490	1112(P)/14
3538	712(P)/15
3546	714(P)/14
3668	1213(P)/14 718(P)/16
3800	115(P)/16
4010	605(P)/14 1108(P)/15
4170	1109(P)/15
4201	509(P)/13
4211	1205(P)/15
4236	609(P)/15 610(P)/15
4241	810(P)/14 808(P)/15
4237	516 (P)/16
4244	1006(T)/14 904(P)/15
4302	303(T)/16
4340	418(P)/14
4367	1008(P)/15
4374	508(P)/15
4375	411(P)/15 113(P)/16
4376	302(P)/16
4377	405(P)/13
4385	202(P)/15
4386	1108(P)/13 507(P)/14
4396	709(P)/14
4404	611(P)/16
4422	1005(P)/14
4425	517(P)/16
4507	715(P)/16
4512	1007(P)/15
4597	1003(P)/09
4644	1106(T)/15
4825	110(T)/16 717(P)/16
4830	1104(T)/13 716(P)/16
4863	109(T)/16
4909	613(P)/12 810(P)/12 714(P)/16
4911	510(P)/15 811(P)/12 515(P)/15
4912	516(P)/15
4913	518(P)/16 519(P)/16
4920	520(P)/16
5051	1208(T)/13
6218	204(T)/16
6267	1114(P)/14
8010	610(T)/16
US 14832	712(T)/14
US 14884	715(T)/13
US 14853	1211(T)/14
US 14865	807(T)/15

PARTIE 1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET SUR LA SÉCURITÉ

***706 SERVICE HYDROGRAPHIQUE DU CANADA – INSTRUCTIONS NAUTIQUES – CEN 308 — CANAL RIDEAU ET RIVIÈRE DES OUTAOUAIS, PREMIÈRE ÉDITION, 2003 EST MAINTENANT DISPONIBLE EN PUBLICATION IMPRESSION SUR DEMANDE (ISD).**

Le fascicule des Instructions nautiques **CEN 308 — Canal Rideau et rivière des Outaouais, première édition, 2003** est maintenant offert en publication impression sur demande (ISD). Les fascicules ISD sont mis à jour à l'aide des Avis aux navigateurs jusqu'à la date d'impression. Ainsi, la version ISD du fascicule CEN 308 comprend quelque 202 Avis aux navigateurs émis depuis 2003 qui, auparavant, devaient être ajoutés à la main. Le Service hydrographique du Canada (SHC) convertit toutes ses Instructions nautiques en format ISD en raison des nombreuses demandes reçues en ce sens et formulées lors de l'initiative entreprise sur les normes de service. Pour vous procurer un nouvel exemplaire, veuillez communiquer avec les dépositaires autorisés du SHC.

Veuillez noter que bien qu'il s'agisse d'une nouvelle présentation du fascicule, le contenu reste le même, à l'exception des Avis aux navigateurs qui y sont compris jusqu'à la date d'impression.

***713 FRASER RIVER/FLEUVE FRASER, SAND HEADS TO/À DOUGLAS ISLAND – AVIS DE CHANGEMENT PROPOSÉ.**

Référence Carte: 3490

La Garde Côtière Canadienne avise que l'aide à la navigation qui a été proposé d'être supprimé en permanence restera en service:

Annieville Rock Wall #5 (LF 5235) (49° 11' 59.5"N 122° 54' 04.1"W)

L'avis précédent 213(P)/15 est annulé.

(P2016-048)

***718(P) ALBERNI INLET – BALISES DE JOUR À ÊTRE SUPPRIMÉES.**

Référence Carte: 3668

La Garde Côtière Canadienne se propose d'abandonner de façon permanente les aides à la navigation suivantes:

Somass River Norske Daybeacon #4 (LF 5079) (49° 14' 29.8"N 124° 49' 20.3"W)

Somass River Norske Daybeacon #6 (LF 5079.4) (49° 14' 39.8"N 124° 49' 18.8"W)

Somass River Norske Daybeacon #7 (LF 5079.6) (49° 14' 44.8"N 124° 49' 11.6"W)

Tous les navigateurs et toutes les personnes intéressées sont priées de présenter leurs observations dans les trois mois suivant la date de publication du présent Avis, à

Surintendant, Kevin Carrigan
Aides à la navigation et Voies navigables,
Garde côtière canadienne,
Victoria, BC V8V 4V9
Téléphone: 250-480-2602
Fax : 250-480-2702
Courriel : kevin.carrigan@dfo-mpo.gc.ca

Elles devront exposer les faits sur lesquels se fondent leurs objections et donner à l'appui les renseignements ayant trait à la sécurité, au commerce et au bien public.

(P2016-046)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3000 - Juan de Fuca Strait to/à Dixon Entrance - Nouvelle édition - 20-JANV-1989 - NAD 1927

22-JUIL-2016

LNMD. 01-JANV-2016

Remplacer

EXERCISE AREA WP ZONE D'EXERCICES WP
Avec

53°41'00.0"N 126°00'00.0"W

EXERCISE AREA WP

Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South) Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Prince Rupert Traffic on VHF, Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP

Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Prince Rupert Traffic par radio VHF, voie 74.

MPO(6203306-05)

3001 - Vancouver Island / Île de Vancouver, Juan de Fuca Strait to/à Queen Charlotte Sound - Nouvelle édition - 23-FÉVR-2001 - NAD 1927

22-JUIL-2016

LNMD. 01-JANV-2016

Remplacer

EXERCISE AREA WP ZONE D'EXERCICES WP
Avec

49°52'30.0"N 122°54'00.0"W

EXERCISE AREA WP

Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Prince Rupert Traffic on VHF, Channel 74.

ZONE D'EXERCICES WP

Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tiretés délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Prince Rupert Traffic par radio VHF, voie 74.
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA270389

MPO(6203306-06)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3311 - Pender Harbour - Sheet/Feuille 4 - Nouvelle édition - 31-DÉC-1993 - NAD 1983

08-JUIL-2016

Porter une profondeur de 1.3 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544

LNMD. 03-JUIN-2016
49°37'29.5"N 124°01'48.0"W

MPO(6203295-01)

3313 - Swanson Channel - Sheet/Feuille 8 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983

15-JUIL-2016

Rayer la profondeur de 0.3 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239

LNMD. 08-JUIL-2016
48°50'49.8"N 123°29'31.8"W

MPO(6203308-01)

Porter une épave montrant une portion de la superstructure au zéro des cartes
(Voir la carte n° 1, K24)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239

48°50'49.9"N 123°29'34.1"W

MPO(6203308-02)

3313 - Captain Passage - Sheet/Feuille 10 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983

15-JUIL-2016

Rayer la profondeur de 0.3 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239

LNMD. 08-JUIL-2016
48°50'49.8"N 123°29'31.8"W

MPO(6203308-01)

Porter une épave montrant une portion de la superstructure au zéro des cartes
(Voir la carte n° 1, K24)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239

48°50'49.9"N 123°29'34.1"W

MPO(6203308-02)

3313 - Plumper Sound - Sheet/Feuille 11 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983

15-JUIL-2016

Porter une épave avec une profondeur connue de 5.1 metres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186

LNMD. 08-JUIL-2016
48°46'23.6"N 123°16'26.6"W

MPO(6203307-01)

08-JUIL-2016

Porter une épave avec une profondeur connue de 4.5 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186

LNMD. 01-JUIL-2016
48°49'45.0"N 123°14'52.9"W

MPO(6203292-01)

Déplacer un mouillage recommandé
(Voir la Carte n° 1, N10)

de 48°49'47.0"N 123°12'53.5"W
à 48°49'35.0"N 123°14'30.0"W

MPO(6203292-03)

Porter une épave profondeur connue de 5.2 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186

48°46'20.4"N 123°16'19.7"W

MPO(6203297-01)

Porter une épave profondeur connue de 5.2 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186

48°46'33.1"N 123°16'05.3"W

MPO(6203297-04)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.3"N 123°14'01.7"W <i>MPO(6203299-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.2"N 123°14'02.9"W <i>MPO(6203299-02)</i>
01-JUIL-2016		LNMD. 24-JUIN-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 2.0 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'32.3"N 123°11'44.1"W <i>MPO(6203290-01)</i>
Rayer	la profondeur de 4.0 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°48'31.0"N 123°11'42.0"W <i>MPO(6203290-02)</i>
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'47.8"N 123°11'39.9"W <i>MPO(6203290-04)</i>
3313 - Georgeson Passage - Sheet/Feuille 12 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983		
08-JUIL-2016		LNMD. 01-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 4.5 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'45.0"N 123°14'52.9"W <i>MPO(6203292-01)</i>
Déplacer	un mouillage recommandé (Voir la Carte n° 1, N10)	de 48°49'44.0"N 123°14'52.5"W à 48°49'37.0"N 123°14'36.0"W <i>MPO(6203292-03)</i>
Rayer	la roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.3"N 123°14'01.7"W <i>MPO(6203299-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.2"N 123°14'02.9"W <i>MPO(6203299-02)</i>
01-JUIL-2016		LNMD. 24-JUIN-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 2.0 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'32.3"N 123°11'44.1"W <i>MPO(6203290-01)</i>
Rayer	la profondeur de 4.0 mètres (Voir la carte n° 1, I10)	48°48'31.0"N 123°11'42.0"W <i>MPO(6203290-02)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 2.4 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'47.6"N 123°11'39.2"W
		<i>MPO(6203290-03)</i>
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'47.8"N 123°11'39.9"W
		<i>MPO(6203290-04)</i>
3313 - Approaches to/Approches à Nanaimo - Sheet/Feuille 20 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983		
29-JUIL-2016		LNM/D. 15-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 105 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°09'17.5"N 123°51'37.6"W
		<i>MPO(6203311-01)</i>
Remplacer	le feu FI G et d'un réflecteur radar avec une balises de jour de bâbord (Voir la Carte n° 1 P1, S4, Qt)	49°09'48.4"N 123°55'15.7"W
		<i>MPO(6203312-01)</i>
08-JUIL-2016		LNM/D. 01-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 67 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°08'55.1"N 123°50'47.0"W
		<i>MPO(6203300-01)</i>
3313 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Sheet/Feuille 21 - Nouvelle édition - 02-JANV-2009 - NAD 1983		
01-JUIL-2016		LNM/D. 24-JUIN-2016
Rayer	la profondeur de 0.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570383	49°09'50.2"N 123°55'12.5"W
		<i>MPO(6203291-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570383	49°09'50.5"N 123°55'12.1"W
		<i>MPO(6203291-02)</i>
3441 - Haro Strait, Boundary Pass and/et Satellite Channel - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983		
15-JUIL-2016		LNM/D. 08-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 5.1 metres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'23.6"N 123°16'26.6"W
		<i>MPO(6203307-01)</i>
08-JUIL-2016		LNM/D. 24-JUIN-2016
Porter	une épave profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'20.4"N 123°16'19.7"W
		<i>MPO(6203297-01)</i>
Porter	une épave profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'33.1"N 123°16'05.3"W
		<i>MPO(6203297-04)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3442 - North Pender Island to/à Thetis Island - Nouvelle édition - 01-JUIL-2005 - NAD 1983

15-JUIL-2016

Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.6 mètres (Voir la carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005	LNMD. 08-JUIL-2016 48°53'39.7"N 123°25'42.4"W <i>MPO(6203304-01)</i>
--------	---	--

Porter	une profondeur de 1.2 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005	48°52'31.8"N 123°24'01.6"W <i>MPO(6203304-02)</i>
--------	--	--

Porter	une profondeur de 1.0 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005	48°53'41.1"N 123°25'46.8"W <i>MPO(6203304-03)</i>
--------	--	--

Porter	une épave avec une profondeur connue de 5.1 metres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'23.6"N 123°16'26.6"W <i>MPO(6203307-01)</i>
--------	--	--

Rayer	la profondeur de 0.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239	48°50'49.8"N 123°29'31.8"W <i>MPO(6203308-01)</i>
-------	---	--

Porter	une épave montrant une portion de la superstructure au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K24) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239	48°50'49.9"N 123°29'34.1"W <i>MPO(6203308-02)</i>
--------	--	--

08-JUIL-2016

Porter	une épave avec une profondeur connue de 4.5 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	LNMD. 01-JUIL-2016 48°49'45.0"N 123°14'52.9"W <i>MPO(6203292-01)</i>
--------	--	--

Porter	une épave profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'20.4"N 123°16'19.7"W <i>MPO(6203297-01)</i>
--------	---	--

Porter	une épave profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'33.1"N 123°16'05.3"W <i>MPO(6203297-04)</i>
--------	---	--

Rayer	la roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.3"N 123°14'01.7"W <i>MPO(6203299-01)</i>
-------	--	--

Porter	une profondeur de 0.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.2"N 123°14'02.9"W <i>MPO(6203299-02)</i>
--------	--	--

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

01-JUIL-2016		LNM/D. 24-JUIN-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 2.0 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'32.3"N 123°11'44.1"W <i>MPO(6203290-01)</i>
Rayer	la profondeur de 2.4 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'47.6"N 123°11'39.2"W <i>MPO(6203290-03)</i>
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'47.8"N 123°11'39.9"W <i>MPO(6203290-04)</i>
3443 - Thetis Island to/à Nanaimo - Nouvelle édition - 20-DÉC-2002 - NAD 1983		
29-JUIL-2016		LNM/D. 08-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 105 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°09'17.5"N 123°51'37.6"W <i>MPO(6203311-01)</i>
08-JUIL-2016		LNM/D. 01-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 67 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°08'55.1"N 123°50'47.0"W <i>MPO(6203300-01)</i>
01-JUIL-2016		LNM/D. 05-FÉVR-2016
Porter	une profondeur de 0.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570383	49°09'50.5"N 123°55'12.1"W <i>MPO(6203291-02)</i>
3447 - Nanaimo Harbour and/et Departure Bay - Nouvelle édition - 21-DÉC-2012 - WGS84		
01-JUIL-2016		LNM/D. 01-JANV-2016
Rayer	la profondeur de 0.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570383	49°09'50.2"N 123°55'12.5"W <i>MPO(6203291-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570383	49°09'50.5"N 123°55'12.1"W <i>MPO(6203291-02)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3456 - Halibut Bank to/à Ballenas Channel - Carte nouvelle - 01-JUIL-2011 - NAD 1983

22-JUIL-2016

Remplacer COMOX TRAFFIC
SECTOR / SECTUER 4
Channel / Voie 71
Avec

VICTORIA TRAFFIC
SECTOR / SECTUER 4
Channel / Voie 71

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470756

LNMD. 06-FÉVR-2015
49°21'50.0"N 124°08'40.0"W

MPO(6203306-10)

3458 - Approaches to/Approches à Nanaimo Harbour - Nouvelle édition - 10-MARS-1995 - NAD 1983

29-JUIL-2016

Porter une épave avec une profondeur connue de 105 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156

LNMD. 22-JUIL-2016
49°09'17.5"N 123°51'37.6"W

MPO(6203311-01)

22-JUIL-2016

Remplacer EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG
4 ème paragraphe de la note avec

Additional information affecting area WG may be
obtained from Victoria Radio Station VAK by radio-
telephone.

Des renseignements supplémentaires affectant
la zone WG peuvent être obtenus par radiotélé-
phone de la station radio Victoria VAK.

LNMD. 08-JUIL-2016
49°08'34.0"N 124°02'00.0"W

MPO(6203306-08)

Remplacer EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG
6 ème paragraphe de la note avec

(a) VHF Channel 21B (listen only)
(b) Winchelsea Island Control on VHF Channel 10
or Victoria Traffic on VHF Channel 11.

(a) Voie VHF 21B (écoute seulement)
(b) Winchelsea Island Control Voie VHF 10
ou Victoria Traffic Voie VHF 11

49°08'12.0"N 124°02'00.0"W

MPO(6203306-09)

08-JUIL-2016

Porter une épave avec une profondeur connue de 67 mètres
(Voir la carte n° 1, K26)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156

LNMD. 01-JUIL-2016
49°08'55.1"N 123°50'47.0"W

MPO(6203300-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

01-JUIL-2016		LNMD. 18-DÉC-2015
Porter	une profondeur de 0.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570383	49°09'50.5"N 123°55'12.1"W
		<i>MPO(6203291-02)</i>
3459 - Approaches to/Approches à Nanoose Harbour - Nouvelle édition - 24-OCT-1997 - NAD 1983		
22-JUIL-2016		LNMD. 06-FÉVR-2015
Remplacer	EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG 4 ème paragraphe de la note avec Additional information affecting area WG may be obtained from Victoria Radio Station VAK by radio-telephone. Pour obtenir plus de détails sur la zone WG, communiquer avec la station radio VAK Victoria. Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570193	49°14'39.0"N 124°14'55.0"W
		<i>MPO(6203306-02)</i>
Remplacer	EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG 6 ème paragraphe de la note avec (a) VHF Channel 21B (listen only) (b) Winchelsea Island Control on VHF Channel 10 or Victoria Traffic on VHF Channel 11. (a) Voie VHF 21B (écoute seulement) (b) Winchelsea Island Control Voie VHF 10 ou Victoria Traffic Voie VHF 11 Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570193	49°14'22.0"N 124°14'55.0"W
		<i>MPO(6203306-04)</i>
3475 - Dodd Narrows to/à Flat Top Islands - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983		
29-JUIL-2016		LNMD. 08-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 105 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°09'17.5"N 123°51'37.6"W
		<i>MPO(6203311-01)</i>
08-JUIL-2016		LNMD. 20-MAI-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 67 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470070, CA570156	49°08'55.1"N 123°50'47.0"W
		<i>MPO(6203300-01)</i>
3477 - Bedwell Harbour to/à Georgeson Passage - Nouvelle édition - 03-MAI-1985 - NAD 1927		
22-JUIL-2016		LNMD. 15-JUIL-2016
Rayer	la profondeur de 1.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°47'47.3"N 123°12'28.1"W
		<i>MPO(6203309-01)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une profondeur de 1.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°47'47.9"N 123°12'23.4"W <i>MPO(6203309-02)</i>
15-JUIL-2016		LNMD. 08-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 5.1 metres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'24.2"N 123°16'21.9"W <i>MPO(6203307-01)</i>
08-JUIL-2016		LNMD. 01-JUIL-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 4.5 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'45.6"N 123°14'48.2"W <i>MPO(6203292-01)</i>
Porter	un mouillage recommandé (Voir la carte n° 1, N10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°49'39.0"N 123°14'33.0"W <i>MPO(6203292-02)</i>
Porter	une épave profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'21.0"N 123°16'15.0"W <i>MPO(6203297-01)</i>
Porter	une épave profondeur connue de 0.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'33.5"N 123°15'52.2"W <i>MPO(6203297-02)</i>
Porter	une profondeur de 3.5 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'34.7"N 123°16'00.0"W <i>MPO(6203297-03)</i>
Porter	une épave hors position profondeur connue de 5.2 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570186	48°46'33.8"N 123°16'00.6"W <i>MPO(6203297-04)</i>
Rayer	la roche submergée de profondeur inconnue, dangereuse pour la navigation de surface (Voir la carte n° 1, K13) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.9"N 123°13'57.0"W <i>MPO(6203299-01)</i>
Porter	une profondeur de 0.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°49'30.8"N 123°13'58.2"W <i>MPO(6203299-02)</i>
01-JUIL-2016		LNMD. 24-JUIN-2016
Porter	une épave avec une profondeur connue de 2.0 mètres (Voir la carte n° 1, K26) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'32.9"N 123°11'39.4"W <i>MPO(6203290-01)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Rayer	la profondeur de 2.4 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'50.2"N 123°11'34.5"W MPO(6203290-03)
Porter	une roche à fleur d'eau au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K12) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570186	48°48'48.4"N 123°11'35.2"W MPO(6203290-04)
3478 - Ganges Harbour and/et Long Harbour - Nouvelle édition - 12-JUIL-2013 - NAD 1983		
15-JUIL-2016		LNMD. 29-AVR-2016
Rayer	la profondeur de 0.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239	48°50'49.8"N 123°29'31.8"W MPO(6203308-01)
Porter	une épave montrant une portion de la superstructure au zéro des cartes (Voir la carte n° 1, K24) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470005, CA570239	48°50'49.9"N 123°29'34.1"W MPO(6203308-02)
3512 - Strait of Georgia, Central Portion/Partie Centrale - Nouvelle édition - 25-DÉC-1998 - NAD 1983		
22-JUIL-2016		LNMD. 18-SEPT-2015
Remplacer	EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG 4 ème paragraphe de la note avec Additional information affecting area WG may be obtained from Victoria Radio Station VAK by radio-telephone. Pour obtenir plus de détails sur la zone WG, communiquer avec la station radio VAK Victoria. Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370382	49°30'50.0"N 123°35'09.0"W MPO(6203306-01)
Remplacer	EXERCISE AREA WG ZONE D'EXERCICES WG 6 ème paragraphe de la note avec (a) VHF Channel 21B (listen only) (b) Winchelsea Island Control on VHF Channel 10 or Victoria Traffic on VHF Channel 11. (a) Voie VHF 21B (écoute seulement) (b) Winchelsea Island Control Voie VHF 10 ou Victoria Traffic Voie VHF 11 Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370382	49°29'20.0"N 123°35'09.0"W MPO(6203306-03)
3527 - Baynes Sound - Nouvelle édition - 06-AVR-2001 - NAD 1983		
29-JUIL-2016		LNMD. 27-MAI-2016
Porter	une bouée charpente d'avertissement jaune, et une légende 2 buoys/bouées (Voir la carte n° 1, 23,Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218	49°31'40.3"N 124°50'40.6"W MPO(6203310-01)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

Porter	une bouée charpente d'avertissement jaune, et une légende 2 buoys/bouées (Voir la carte n° 1, Q23,Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218	49°31'36.2"N 124°50'37.1"W MPO(6203310-02)
Porter	une bouée charpente d'avertissement jaune, et une légende 2 buoys/bouées (Voir la carte n° 1, Q23,Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218	49°31'58.6"N 124°49'32.3"W MPO(6203310-03)
Porter	une bouée charpente d'avertissement jaune, et une légende 2 buoys/bouées (Voir la carte n° 1, Q23,Qm) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470218	49°32'02.9"N 124°49'35.9"W MPO(6203310-04)
3535 - Pender Harbour - Nouvelle édition - 16-AOÛT-1985 - NAD 1927		
08-JUIL-2016		
Porter	une profondeur de 1.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570544	LN/D. 17-JUIN-2016 49°37'30.1"N 124°01'43.0"W MPO(6203295-01)
3603 - Ucluelet Inlet to/à Nootka Sound - Nouvelle édition - 23-OCT-1981 - NAD 1927		
22-JUIL-2016		
Remplacer	EXERCISE AREA WP ZONE D'EXERCICES WP Avec EXERCISE AREA WP Surface and air firings may be conducted in any part of WP if appropriate clearances have been obtained. However, the majority of firings are carried out in two areas designated West Coast Firing Area North (WCFA North), and West Coast Firing Area South (WCFA South). Pecked lines enclose these areas. For information concerning firing operations call Prince Rupert Traffic on VHF, Channel 74. ZONE D'EXERCICES WP Les tirs de surface et aériens peuvent être exécutés dans n'importe quelle partie de la zone WP à condition d'avoir obtenu l'autorisation appropriée. Toutefois, la plupart des tirs sont exécutés à l'intérieur de deux zones désignées West Coast Firing Area North (WCFA North) et West Coast Firing Area South (WCFA South) où des tirets délimitent ces zones. Pour obtenir des renseignements concernant les exercices de tir, communiquer avec Prince Rupert Traffic par radio VHF, voie 74. Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA370208	LN/D. 07-FÉVR-2014 49°32'20.0"N 125°56'30.0"W MPO(6203306-07)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3675 - Nootka Sound - Carte nouvelle - 20-NOV-1998 - NAD 1983

15-JUIL-2016

Porter un conduit sous-marin
(Voir la carte n° 1, L41.1)

LNMD. 05-FÉVR-2016
joignant 49°42'41.0"N 126°30'18.3"W
49°42'36.4"N 126°30'16.5"W
et 49°42'27.1"N 126°30'02.0"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470352

MPO(6203301-01)

3724 - Caamaño Sound and Approaches/et les approches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu

29-JUIL-2016

Porter une profondeur de 3¼ brasses
(Voir la carte n° 1, I10)

LNMD. 03-JUIN-2016
52°41'04.8"N 129°26'33.6"W

MPO(6203313-01)

Porter une profondeur de 4¼ brasses
(Voir la carte n° 1, I10)

52°41'22.0"N 129°26'14.8"W

MPO(6203313-02)

3726 - Laredo Sound and Approaches - Nouvelle édition - 23-MAI-1980 - Inconnu

29-JUIL-2016

Porter une profondeur de 6 brasses
(Voir la carte n° 1, I10)

LNMD. 27-MAI-2016
52°38'30.6"N 129°27'56.6"W

MPO(6203313-03)

Porter une profondeur de 1¾ brasses
(Voir la carte n° 1, I10)

52°37'12.2"N 129°28'55.4"W

MPO(6203313-04)

3795 - Langley Passage, Estevan Group - Nouvelle édition - 27-MARS-2015 - WGS84

15-JUIL-2016

Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 2.7 mètres
(Voir la carte n° 1, K11)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570722

LNMD. 11-MARS-2016
53°04'39.3"N 129°44'15.2"W

MPO(6203303-01)

3808 - Juan Perez Sound - Nouvelle édition - 30-DÉC-2005 - NAD 1983

29-JUIL-2016

Rayer la profondeur de 5.8 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330

LNMD. 02-OCT-2015
52°38'01.1"N 131°25'30.0"W

MPO(6203314-01)

Porter une profondeur de 1.3 mètres
(Voir la carte n° 1, I10)

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470330

52°38'00.5"N 131°25'32.9"W

MPO(6203314-02)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3909 - Welcome Harbour - Carte nouvelle - 11-DÉC-1987 - NAD 1983

08-JUIL-2016

LNMD. 25-DÉC-2015

Rayer	la profondeur de 7.0 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°01'25.3"N 130°38'47.8"W <i>MPO(6203294-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°01'25.2"N 130°38'46.7"W <i>MPO(6203294-02)</i>
Rayer	la profondeur de 13.7 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	54°00'14.6"N 130°39'08.8"W <i>MPO(6203294-03)</i>
Porter	une profondeur de 2.7 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°00'14.5"N 130°39'09.8"W <i>MPO(6203294-04)</i>
Rayer	la profondeur de 3.7 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'35.0"N 130°38'16.5"W <i>MPO(6203294-05)</i>
Porter	une profondeur de 1.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'34.6"N 130°38'16.4"W <i>MPO(6203294-06)</i>
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'33.8"N 130°38'50.7"W <i>MPO(6203294-07)</i>
Porter	une profondeur de 3.9 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	53°59'33.9"N 130°38'49.2"W <i>MPO(6203294-08)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'35.3"N 130°38'50.8"W <i>MPO(6203294-09)</i>
Porter	une profondeur de 2.1 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570232	53°59'39.5"N 130°38'53.8"W <i>MPO(6203294-10)</i>

3956 - Malacca Passage to/à Bell Passage - Nouvelle édition - 01-MARS-1996 - NAD 1983

15-JUIL-2016

LNMD. 08-JUIL-2016

Porter	une profondeur de 1.4 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315	54°05'33.3"N 130°26'23.1"W <i>MPO(6203305-01)</i>
--------	--	--

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

08-JUIL-2016		LNM/D. 24-JUIN-2016
Porter	une profondeur hors position de 1.3 mètres (Voir la carte n° 1, I11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°01'25.2"N 130°38'46.7"W <i>MPO(6203294-02)</i>
Porter	une profondeur de 2.7 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°00'14.5"N 130°39'09.8"W <i>MPO(6203294-04)</i>
Porter	une profondeur hors position de 1.6 mètres (Voir la carte n° 1, I11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'34.6"N 130°38'16.4"W <i>MPO(6203294-06)</i>
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'33.1"N 130°38'50.3"W <i>MPO(6203294-07)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'35.3"N 130°38'50.8"W <i>MPO(6203294-09)</i>
Rayer	la profondeur de 4.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315	54°06'37.7"N 130°26'35.4"W <i>MPO(6203298-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 4.3 mètres (Voir la carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315	54°06'37.8"N 130°26'35.7"W <i>MPO(6203298-02)</i>
3957 - Approaches to/Approches à Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 05-JUIN-1998 - NAD 1983		
15-JUIL-2016		LNM/D. 08-JUIL-2016
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètres (Voir la carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470074, CA570125	54°15'04.2"N 130°22'10.5"W <i>MPO(6203302-01)</i>
08-JUIL-2016		LNM/D. 24-JUIN-2016
Rayer	la profondeur de 4.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315	54°06'37.7"N 130°26'35.4"W <i>MPO(6203298-01)</i>
Porter	une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 4.3 mètres (Voir la carte n° 1, K11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470315	54°06'37.8"N 130°26'35.7"W <i>MPO(6203298-02)</i>

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3958 - Prince Rupert Harbour - Nouvelle édition - 13-DÉC-2013 - WGS84

15-JUIL-2016 LNMD. 08-JUIL-2016
Porter une roche qui couvre et découvre, avec sonde découvriante de 0.2 mètres 54°15'04.2"N 130°22'10.5"W
(Voir la carte n° 1, K11)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470074, CA570125
MPO(6203302-01)

08-JUIL-2016 LNMD. 24-JUIN-2016
Modifier erreur d'impression sur le feu F RWG en étendant les limites du secteur sur 7 kilomètres de le feu sur certaines copies 54°15'13.2"N 130°20'45.6"W
LF(703.3) MPO(6203293-01)

Porter un brise-lames joignant 54°19'07.2"N 130°19'16.2"W
(la Carte n° 1, F4.1) 54°19'08.5"N 130°19'17.9"W
et 54°19'12.4"N 130°19'16.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-01)

Porter un feu marqué, FI (Priv) 54°19'12.4"N 130°19'16.6"W
(Voir la carte n° 1, P1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-02)

Porter un ponton entre 54°19'09.2"N 130°19'12.6"W
(Voir la carte n° 1, F16) et 54°19'10.8"N 130°19'15.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-03)

Porter un ponton joignant 54°19'09.6"N 130°19'13.3"W
(Voir la carte n° 1, F16) 54°19'10.7"N 130°19'11.6"W
et 54°19'12.1"N 130°19'14.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-04)

3964 - Tuck Inlet - Nouvelle édition - 30-AVR-1999 - NAD 1983

08-JUIL-2016 LNMD. 24-JUIN-2016
Porter un brise-lames joignant 54°19'07.2"N 130°19'16.2"W
(la Carte n° 1, F4.1) 54°19'08.5"N 130°19'17.9"W
et 54°19'12.4"N 130°19'16.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-01)

Porter un feu marqué, FI (Priv) 54°19'12.4"N 130°19'16.6"W
(Voir la carte n° 1, P1)
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-02)

Porter un ponton entre 54°19'09.2"N 130°19'12.6"W
(Voir la carte n° 1, F16) et 54°19'10.8"N 130°19'15.6"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-03)

Porter un ponton joignant 54°19'09.6"N 130°19'13.3"W
(Voir la carte n° 1, F16) 54°19'10.7"N 130°19'11.6"W
et 54°19'12.1"N 130°19'14.2"W
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA570715
MPO(6203296-04)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

3987 - Kitkatla Channel and/et Porcher Inlet - Carte nouvelle - 25-DÉC-2009 - NAD 1983

08-JUIL-2016

LNMD. 11-MARS-2016

Rayer	la profondeur de 7.0 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°01'25.3"N 130°38'47.8"W	<i>MPO(6203294-01)</i>
Porter	une profondeur de 1.3 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°01'25.2"N 130°38'46.7"W	<i>MPO(6203294-02)</i>
Porter	une profondeur de 2.7 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	54°00'14.5"N 130°39'09.8"W	<i>MPO(6203294-04)</i>
Rayer	la profondeur hors position de 3.7 mètres (Voir la carte n° 1, I11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'35.0"N 130°38'16.5"W	<i>MPO(6203294-05)</i>
Porter	une profondeur hors position de 1.6 mètres (Voir la carte n° 1, I11) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'34.6"N 130°38'16.4"W	<i>MPO(6203294-06)</i>
Rayer	la profondeur de 4.6 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'33.8"N 130°38'50.7"W	<i>MPO(6203294-07)</i>
Porter	une profondeur de 2.8 mètres (Voir la carte n° 1, I10) Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA470624, CA570232	53°59'35.3"N 130°38'50.8"W	<i>MPO(6203294-09)</i>

6251 - Red River / Rivière Rouge to/à Gull Harbour - Sheet/Feuille 1 - Nouvelle édition - 26-MAI-2000 - NAD 1927

29-JUIL-2016

LNMD. 31-AOÛT-2007

Porter	une obstruction de profondeur inconnue Rep (2016) (Voir la carte n° 1, K40)	50°28'30.4"N 096°35'03.2"W	<i>MPO(6604223-01)</i>
--------	--	----------------------------	------------------------

7750 - Cambridge Bay - Nouvelle édition - 19-JANV-2007 - NAD 1983

08-JUIL-2016

LNMD. 03-OCT-2014

Rayer	un caisson avec une profondeur de 6.1 mètres Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473332, CA573333	69°06'48.1"N 105°03'38.1"W	<i>MPO(6604215-01)</i>
-------	---	----------------------------	------------------------

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 2
CORRECTIONS AUX CARTES**

7750 - Cambridge Bay Harbour - Nouvelle édition - 19-JANV-2007 - NAD 1983

08-JUIL-2016

LN/D. 03-OCT-2014

Rayer un caisson avec une profondeur de 6.1 mètres
Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA473332, CA573333

69°06'48.1"N 105°03'38.1"W

MPO(6604215-01)

Rayer le câble sous-marin à haute tension
(Voir la carte n° 1, L31.1)

joignant 69°06'50.1"N 105°03'36.6"W
69°06'49.5"N 105°03'38.8"W
et 69°06'48.1"N 105°03'38.1"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573333

MPO(6604215-02)

Porter un caisson avec une profondeur de 11.5 mètres
(Voir la carte n° 1, Fb,Ka)

69°06'45.7"N 105°03'53.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573333

MPO(6604215-04)

Porter un câble sous-marin à haute tension
(Voir la carte n° 1, L31.1)

joignant 69°06'50.1"N 105°03'36.6"W
69°06'47.0"N 105°03'51.0"W
et 69°06'45.7"N 105°03'53.6"W

Cet avis touche la Carte Électronique de Navigation: CA573333

MPO(6604215-05)

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 3
CORRECTIONS AUX AIDES RADIO A LA NAVIGATION MARITIME**

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 4
CORRECTIONS AUX INSTRUCTIONS ET AUX GUIDES NAUTIQUES**

**Avis aux Navigateurs - Édition Mensuelle de l'Ouest
Édition 07**

**PARTIE 5
CORRECTIONS AUX LIVRES DES FEUX, DES BOUÉES ET DES SIGNAUX DE BRUME**

No.	Nom	Position ----- Latitude N. Longitude W.	Caracté- ristiques du feu	Hau- teur focale en m. au- dessus de l'eau	Portée Nomi- nale	Description ----- Hauteur en mètres au- dessus du sol	Remarques ----- Signaux de brume
-----	-----	--	------------------------------	---	-------------------------	--	--

Les modifications sont surlignées en **jaune**.

Pacifique

433 G5485	Thrasher Rock Racon -.- (X) Bande X & S	Extrémité NE. des récifs Gabriola. 49 09 00 123 38 30	FI(3) W	12s	11.0	7	Tour cylindrique blanche, bande verte à la partie supérieure.	Lum.0.5 s; obs.2 s; lum.0.5 s; obs. 2 s; lum.0.5 s; obs.6.5 s. Réflecteur radar. À longueur d'année.
--------------	---	--	---------	-----	------	---	---	--

**Carte:3475
Ed. 07/16**

Avis aux Navigateurs - Édition mensuelle de l'Ouest
Édition 07

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE RAPPORT D'INFORMATION MARITIME ET FORMULAIRE DE SUGGESTION

Nom du navire ou de l'expéditeur..... Date.....

Adresse de l'expéditeur:
Numéro Rue

Ville: Prov. / Pays: Code Postal/ Zip Code :

Tél. / Téléc. / Courriel de l'expéditeur:

Date de l'observation: Heure (UTC):

Position géographique:

Coordonnées de la position: Lat: Long:

Méthode de positionnement: DGPS GPS avec WAAS GPS Radar Autre

Système de référence géodésique utilisé: WGS 84 NAD 27 Autre

Exactitude estimée de la position:

N°. de la carte: Informations: NAD 27 NAD 83

Édition de la carte: Dernière correction appliquée:

Publications en cause: (mentionner le volume et la page)

*Détails aux complets (*joindre au besoin des feuilles supplémentaires*)

Les navigateurs sont priés d'aviser les autorités responsables quand des dangers nouveaux ou apparences de dangers à la navigation sont découverts, des changements sont observés des aides à la navigation, ou des corrections aux publications sont vues pour être nécessaires.

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparences de dangers à la navigation, il est important de donner tous les détails afin de faciliter toute vérification ultérieure. Les sujets susceptibles d'intérêt comprennent les altitudes, les profondeurs, les descriptions physiques, la nature du fond et l'appareil et méthode utilisés pour déterminer la position du sujet en cause. Il est utile d'indiquer les détails sur une carte, laquelle sera remplacée rapidement par le Service hydrographique du Canada.

Les rapports devraient être transmis au Centre de Services des Communications et Trafic Maritime (SCTM) le plus proche et confirmés par écrit à une des adresses suivantes:

Chef, Avis aux navigateurs
Garde côtière canadienne
Ministère des Pêches et Océans
Montréal, Qc H2Y 2E7

Dans le cas de renseignements concernant des aides à la navigation ou le Livre des feux, des bouées et des signaux de brume.

Notmar.XNCR@dfo-mpo.gc.ca

OU

Directeur général, Service hydrographique du Canada
& services océanographiques.
Ministère des Pêches et Océans
Ottawa (ON) K1A 0E6

Dans le cas des dangers nouveaux ou apparence de dangers à la navigation, ou lorsque des corrections aux "Instructions Nautiques" semblent être nécessaire.

CHSINFO@dfo-mpo.gc.ca

Si vous avez des questions générales sur les programmes ou des services de la Garde côtière canadienne, s'il vous plaît envoyez un courriel à l'adresse suivante: info@dfo-mpo.gc.ca